

APPROPRIATIONS ET CONCENTRATIONS DE TERRES À GRANDE ÉCHELLE : UNE CHRONOLOGIE DES DÉBATS

Mathieu Perdriault

De Boeck Université | *Afrique contemporaine*

2011/1 - n° 237
pages 135 à 136

ISSN 0002-0478

Article disponible en ligne à l'adresse:

<http://www.cairn.info/revue-afrique-contemporaine-2011-1-page-135.htm>

Pour citer cet article :

Perdriault Mathieu , « Appropriations et concentrations de terres à grande échelle : une chronologie des débats » ,
Afrique contemporaine, 2011/1 n° 237, p. 135-136. DOI : 10.3917/afco.237.0135

Distribution électronique Cairn.info pour De Boeck Université.

© De Boeck Université. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

Appropriations et concentrations de terres à grande échelle : une chronologie des débats

2008

Octobre : L'organisation non gouvernementale Grain enregistre une explosion à travers le monde des articles de journaux sur le phénomène d'accaparement des terres (*landgrab*). Elle s'inquiète du phénomène et met en ligne les articles de presse. Elle publie par la suite le rapport « Main basse sur les terres agricoles en pleine crise financière et alimentaire » (*Seized en anglais*).

Novembre : Le *Financial Time* se fait l'écho d'un projet d'investissement de Daewoo Logistics (entreprise sud-coréenne) à Madagascar qui implique la prise de contrôle à titre gratuit de 1 300 000 hectares pour y planter cultures de maïs et palmiers à huile pour l'exportation. Alors que les partisans du projet mettent en avant la contribution de Daewoo pour le développement, les détracteurs soulignent que les terres sont déjà occupées. Ils dénoncent le paradoxe d'un tel projet dans un pays où le Programme alimentaire mondiale nourrit 600 000 personnes, et mettent en garde contre la destruction d'une petite agriculture familiale.

Décembre : Le Groupe interministériel sur la sécurité alimentaire (GISA) et le comité technique « Foncier et développement » (CTFD) de la coopération française se réunissent à Paris pour cerner les enjeux du projet de Daewoo Logistics à Madagascar. Ils décident de mener conjointement une analyse des phénomènes d'appropriation et concentration de terres à grande échelle dans le monde. Cette analyse entend contribuer à instruire le positionnement officiel français sur le sujet.

2009

Janvier : La FAO publie une série de documents de travail destinée à appuyer le processus de consultation

qu'elle a engagé pour établir ses « Directives volontaires sur la gouvernance responsable de la tenure des terres et des autres ressources naturelles ». Ce processus vise à fournir aux États une boîte à outils politiques destinés à garantir la réalisation du droit à l'alimentation à travers une meilleure gouvernance du foncier et des ressources naturelles. Quelques mois plus tôt, Jacques Diouf, directeur de l'institution, faisait part aux médias de son inquiétude devant ce qui lui semblait s'apparenter à un « néocolonialisme agraire ».

Juin : Le rapporteur spécial des Nations unies sur le droit à l'alimentation, Olivier de Schutter, publie un « Ensemble de principes fondamentaux et de mesures pour relever le défi des droits humains ». Il rappelle en particulier les engagements pris par de nombreux États notamment dans le cadre du Pacte international relatifs aux droits économiques, sociaux et culturels pour garantir le droit à l'alimentation, ainsi que dans plusieurs conventions de l'Organisation internationale du travail touchant à l'accès à la terre des peuples autochtones et aux conditions de travail des ouvriers agricoles.

Septembre : Le département « Agriculture et développement rural » de la Banque mondiale engage une vaste étude empirique du phénomène et émet une proposition de principes d' « Investissement agricole responsable » (IAR). Ces principes font du respect des droits existants sur les ressources naturelles et sur les terres, de la sécurité alimentaire et de la bonne gouvernance une priorité. La Banque mondiale ouvre sur cette base un processus de discussion international pour construire une « autorégulation volontaire... de la part des acteurs pertinents ». En marge de la 64^e assemblée générale des Nations unies, le Japon se saisit de la proposition et la promeut dans le cadre d'une

réunion consacrée à l'investissement responsable. Une trentaine de pays soutiennent l'initiative, dont la France. La Banque mondiale, la FAO, le FIDA et la CNUCED – bien que présents dès le début dans cette dynamique internationale – sont chargés de rechercher un consensus international autour de ces principes.

Novembre : Le « forum des organisations de la société civile » tenu à Rome, en parallèle au Forum mondial sur la sécurité alimentaire, sous la bannière de « People's food sovereignty now ! » aboutit à une déclaration qui affirme que quarante millions d'hectares de terres ont été accaparées à travers le monde au cours de l'année qui la précède. Elle exige la mise en œuvre de « réformes agraires globales qui respectent les droits individuels et collectifs/communautaires à l'accès et à la maîtrise des territoires » conformément aux engagements pris par les États en 2006 à l'issue de la Conférence internationale sur la réforme agraire et le développement rural (ICARRD). Elle apporte le soutien de la société civile au nouveau Comité de la sécurité alimentaire (réformé par le FMSA) qu'elle considère comme « l'instance politique la plus ouverte » parmi celles du système onusien en charge des questions d'alimentation. Le Comité international de planification pour la souveraineté alimentaire (CIP) est désigné par cette déclaration comme l'instance de la société civile la plus légitime pour faciliter les alliances utiles à la concrétisation de ces propositions.

Décembre : En France, sur saisine de la secrétaire d'État en charge de la Prospective et du Développement de l'économie numérique, le Centre d'analyse stratégique (CAS) ouvre une consultation d'experts sous la coordination de feu monsieur Michel Clavé, directeur de l'agriculture et de l'agro-alimentaire du groupe Crédit agricole. Depuis 2008, la France joue un rôle moteur dans la réforme du Comité de la sécurité alimentaire et la

promotion d'un partenariat mondial pour l'alimentation l'agriculture et la sécurité alimentaire.

2010

Avril : Le Oakland Institute (É.-U.) détaille les activités de conseil et appui technique de certaines entités du groupe Banque mondiale qui promeuvent les investissements directs étrangers impliquant une emprise foncière dans les pays en voie de développement ("(Mis) investment in Agriculture, The role of the International Finance Corporation in global land grabs"). Via Campesina, FIAN, Land Research Network et Grain émettent, avec 130 organisations et réseaux de la société civile mondiale dont certaines grandes organisations de producteurs, une déclaration pour dénoncer « l'écran de fumée » que constitue à leurs yeux le dispositif en cours de définition par la Banque mondiale autour de ses principes d'IAR.

Juin : Dans une communication intitulée « Comment détruire la paysannerie mondiale de manière responsable », Olivier de Schutter juge « inadéquats » les principes d'investissement agricole responsable promus par la Banque mondiale.

Le CTFD publie la synthèse issue d'un travail d'analyse collective de près d'un an : « Les appropriations de terres à grande échelle. Analyse du phénomène et propositions d'orientations »¹. Le document propose notamment d'identifier et de protéger les droits des utilisateurs en place, et tout en cherchant à donner force de loi (« justiciabilité obligatoire ») à des valeurs communes fondamentales au plan mondial, pour fixer en tout lieu aux usages de la terres des limites élémentaires qui garantissent l'intérêt général à l'échelle du monde. Les finalités régulatrices et redistributives de la fiscalité applicable au foncier et aux activités d'exploitation des ressources naturelles sont mises en avant dans cette perspective.

Cette synthèse alimente le document de positionnement de la France sur l'appropriation des terres à grande échelle et l'investissement agricole responsable². Le Centre d'analyse stratégique publie son rapport de mission : « Les cessions d'actifs agricoles à des investisseurs étrangers dans les pays en développement ». Le rapport invite le gouvernement français à promouvoir l'idée d'un label européen d'« agro-investissement responsable ».

Septembre : La Banque mondiale publie les résultats de deux années de recherche dans une quinzaine de pays³ qui décrit une situation « alarmante » et préconise de nouveau de trouver un accord autour de principes d'investissement que les acteurs impliqués s'engageraient à respecter sous peine de sanction « réputationnelle ».

Octobre : Les 126 États membres du Comité de la sécurité alimentaire (CSA) accordent au processus de définition des directives volontaires de la FAO (DV FAO) la légitimité d'aboutir à des propositions d'encadrement du phénomène d'appropriation et concentration de terres à grande échelle. Ils constituent par ailleurs un groupe incluant la société civile pour suivre l'évolution des discussions relatives aux principes d'IAR de la Banque mondiale. Le CSA réformé saisit par ailleurs son nouveau « Panel d'experts de haut niveau » pour réaliser une analyse des enjeux fonciers mondiaux et une analyse comparée des impacts économiques, sociaux et environnementaux des différents modèles de production agricole.

Novembre : Dans le cadre du pilier « Sécurité alimentaire » du plan de développement établi lors du sommet de Séoul, le groupe de travail de haut niveau G20 développement confie à la FAO, au FIDA, à la CNUCED et la Banque mondiale le mandat d'exposer d'ici au mois de juin 2011 des propositions de modalités concrètes pour promouvoir les investissements agricoles responsables.

Décembre : Olivier de Schutter présente son rapport annuel devant l'assemblée générale des Nations unies, consacré à l'analyse de l'accès à la terre comme condition d'exercice du droit à l'alimentation. Les États sont sommés de mettre en application les engagements pris lors de la conférence internationale sur la réforme agraire et le développement rural tenue en 2006.

2011

Avril : La coalition d'organisations de la société civile qui s'était opposée au processus lancé par la Banque mondiale un an plus tôt en faveur du respect volontaire de principes d'IAR réitère sa critique dans le cadre d'une déclaration à la veille du forum consacré au foncier et au développement agricole que la Banque mondiale organise chaque année.

Mathieu Perdrault⁴

1. « Les appropriations de terres à grande échelle. Analyse du phénomène et propositions d'orientations », MAEE, AFD, juin 2010.
2. « Document de positionnement de la France. Appropriation de terres à grande échelle et investissement agricole responsable. Pour une approche garante des droits de l'homme, de la sécurité alimentaire et du développement durable », MAEE, AFD, GISA, Comité technique « Foncier et développement », juin 2010.
3. "Rising global interest in farmland. Can it Yield sustainable and equitable benefits ?", The World Bank, 2010, Klaus Deininger et Derek Byerlee, avec Jonathan Lindsay, Andrew Norton, Harris Selod et Mercedes Stickler.
4. Chargé du développement et des projets de l'association AGTER, (mathieu.perdrault@agter.org).